



# La Lettre des Amis des Vernettes

Lettre N° 22 – Le 4 Février 2025

---

*Chers adhérents Amis des Vernettes,*

*En ce début d'année 2025, je m'adresse à vous à l'occasion de la prochaine AG annuelle 2025 de l'association des Amis des Vernettes, prévue le 26 février prochain.*

*En 2023, les Amis des Vernettes ont fêté avec joie leurs 20 ans d'action au profit de la conservation et de l'animation du remarquable patrimoine culturel de la vallée de Peisey. Ces résultats ont été obtenus grâce au soutien des adhérents chaque année plus nombreux, et également grâce à un partenariat constructif avec les municipalités successives de la commune de Peisey-Nancroix, qui a la responsabilité de l'entretien de ces bâtiments culturels. Résultats obtenus aussi grâce à l'engagement et au travail des administrateurs bénévoles que vous avez élus tous les 2 ans et qui ont assuré de leur mieux la gestion et le développement de l'association*

*A l'AG de février 2024, les 7 administrateurs déjà en fonction se sont représentés à votre suffrage et ont tous été élus pour un nouveau mandat. Ce conseil d'administration a organisé en 2024 sur un rythme toujours soutenu les actions et activités traditionnelles qui vous seront présentées lors de l'AG dans le rapport moral.*

*Or, les administrateurs actuels sont en fonction depuis au moins trois mandats, et quatre d'entre eux, dont moi-même, quasiment depuis 20 ans, ce qui ne va pas sans fatigue et possible perte de dynamisme. Votre conseil a donc jugé nécessaire de mener une réflexion sur l'avenir de l'association.*

*Tout d'abord : grâce aux multiples travaux financés depuis 20 ans, le nombre de chantiers de restauration à envisager diminue, même si en montagne le bâti est soumis à de rudes conditions climatiques qui obligent la commune à programmer en priorité certains nouveaux chantiers, notamment les toitures.*

*Il est fort probable que dans les prochaines années, les budgets des communes deviennent de plus en plus contraints. Votre conseil a toujours pensé qu'il fallait laisser à la commune la responsabilité d'un financement d'au moins 50 % pour les travaux de gros œuvre. Et par ailleurs, on constate à regret que les artisans compétents pour des travaux de restauration sont de moins en moins disponibles. De ce fait, il s'avère d'année en année plus difficile pour l'association de dépenser avec pertinence l'argent des généreux donateurs, ce qui l'a conduit à accumuler de l'argent en banque, ce qui n'est pas son objectif.*

*Notons aussi que les discussions et confrontations en cours depuis deux ans pour le fonctionnement et la gestion quotidienne des Vernettes, ne créent pas un climat permettant à notre association, non directement impliquée, de faire avancer des projets constructifs aux Vernettes, comme le ravalement que l'association a proposé depuis 2022.*

*Enfin, il s'est avéré que l'ensemble des administrateurs actuels souhaitaient se dégager des responsabilités de la gestion et du fonctionnement de l'association, qui se révèlent, l'âge avançant, de plus en plus pesantes*

*Le conseil d'administration de l'association a donc été amené à envisager de mettre fin sans attendre à l'activité des Amis des Vernettes et a décidé en réunion du 26 décembre 2024 de convoquer à la suite de l'assemblée générale ordinaire, **une assemblée générale extraordinaire pour proposer la dissolution de l'association des Amis des Vernettes**. Il est proposé qu'à la liquidation, son actif financier net soit affecté à la Fondation du Patrimoine, organisme reconnu d'utilité publique sur un fond dédié uniquement à des travaux de restauration et d'entretien réalisés sur les bâtiments religieux de Peisey-Nancroix et des animations associées. Ainsi le solde de vos dons sera à disposition de la commune de Peisey-Nancroix pour être employé dans les prochaines années à des projets conformes aux objectifs de l'association.*

*Vous trouverez d'abord ci-joint **la convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 26 février 2025** où sera fait le bilan du travail effectué par votre conseil pendant l'année écoulée. Dans la perspective de la dissolution, il sera proposé qu'il ne soit plus perçu à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, d'adhésions ni de dons, et que les adhésions 2024 soient prolongées jusqu'à dissolution ; les chèques déjà reçus seront détruits et les virements remboursés.*

*Vous trouverez également la convocation, pour le même jour à la suite de l'AG ordinaire, à une **Assemblée générale extraordinaire** dont l'ordre du jour prévoit un vote sur la résolution de dissolution de l'association, de dévolution de son actif net et de nomination des liquidateurs.*

*Le conseil d'administration espère votre présence à cette double assemblée. Mais si vous ne pouvez pas être présents, **vous pouvez nous retourner vos 2 pouvoirs** établis au profit d'un adhérent présent ou d'un des administrateurs.*

*A la lecture du livre photos publié pour les 20 ans des Amis des Vernettes, vous avez pu constater l'ensemble des réalisations effectuées durant deux décennies par votre association dans le domaine des travaux comme dans celui des animations ; et tout cela, soyez-en remerciés chers adhérents, grâce à votre soutien généreux et renouvelé.*

*Et c'est donc avec fierté et sans trop de regret que s'achèverait pour nous une belle aventure commencée aux Vernettes lors du pèlerinage de 2003 et que d'autres pourront poursuivre, selon des modalités nouvelles et avec dévouement, pour la conservation et le rayonnement du magnifique patrimoine religieux de Peisey-Nancroix.*

**Jacques HUBERT**

**Président de l'Association**